

BNP Paribas va faire payer des frais de tenue de compte à ses clients

La facture de base s'élèvera à 30 euros par an, révèle "Le Parisien". Le service était jusqu'ici à gratuit, mais BNP – premier groupe bancaire français – s'aligne ainsi sur la pratique de nombreux concurrents.



Publié le 08/11/2015

Jusqu'ici gratuit, le service va devenir payant dans moins de deux mois. A partir du 1er janvier prochain, BNP Paribas demandera à ses clients de régler des frais de tenue de compte, révèle [Le Parisien](#), dimanche 8 novembre. La facture de base s'élèvera à 2,50 euros par mois, soit 30 euros par an.

Des coûts "en constante augmentation"

Mais les 6,9 millions de clients du groupe, le premier ensemble bancaire français, ne seront pas tous concernés par le changement. *"Ce tarif sera ramené à 2 euros par mois pour les personnes ayant accepté de recevoir leurs relevés de compte de façon dématérialisée [uniquement par internet]"*, précise la direction. Par ailleurs, un quart des clients – parmi lesquels les moins de 26 ans – bénéficieront toutefois toujours de la gratuité.

BNP Paribas entend ainsi facturer *"la comptabilisation de vos paiements et encaissements, la surveillance quotidienne de votre compte, la sécurisation de vos opérations et la protection de vos données personnelles"*. *"Le coût de ces prestations est en constante augmentation du fait d'un environnement législatif de plus en plus exigeant et des moyens déployés pour contrer le risque de fraude"*, argue la banque pour justifier sa décision.

Une pratique qui se généralise dans le secteur

Le groupe n'est pas isolé : **la Société générale prévoit, elle aussi, de facturer 2 euros par mois à ses clients à partir de 2016**, explique *Le Parisien*. Plus de 70% des banques font déjà payer ce service, pour un montant moyen de 23 euros annuels, expliquait en mai [Challenges](#), en se basant sur un comparateur. Elles n'étaient que 32% en 2010.

http://www.francetvinfo.fr/economie/votre-argent/bnp-paribas-va-faire-payer-des-frais-de-tenue-de-compte-a-ses-clients_1165319.html